

IMPORTATIONS ET UTILISATIONS DES BOIS TROPICAUX EN FRANCE :

Analyse des marchés des bois tropicaux et des filières d'utilisation (1)

par F. FEBVRE

(1) Résumé de la thèse soutenue en janvier 1988 par F. FEBVRE devant l'Université de Montpellier pour un Doctorat

d'Economie. Faculté de Droit et de Sciences Economiques.
UER Sciences Economiques.

SUMMARY

IMPORTS AND USES OF TROPICAL WOODS IN FRANCE : ANALYSIS OF THE MARKETS FOR TROPICAL WOODS AND OF THE SECTORS USING THEM

This paper is a summary of a Doctoral Thesis defended by the author at the University of Montpellier. France is the most largely wooded country in the European Community, but it is also the first tropical wood-importing country. The variations in the ultimate demand originate in the fluctuations in the imported volume, whereas the rates determined by the world market. After a study of the role of the sector's economic agents from 1960 to 1981, the author notes that, since then, the market has stagnated and international traders have prevailed.

RESUMEN

IMPORTACIONES Y UTILIZACIONES DE MADERAS TROPICALES EN FRANCIA : ANALISIS DE LOS MERCADOS DE LAS MADERAS TROPICALES Y DE SUS DIVERSAS APLICACIONES

Se resume en el presente artículo una tesis de Doctorado mantenida por el Autor en la Universidad de Montpellier (Francia). Francia es el país de la C.E.E. más poblado en árboles, pero, al mismo tiempo, es también el primer país importador de maderas tropicales. Las variaciones de la demanda final dan origen a las fluctuaciones de los volúmenes importados mientras que los precios se fijan por parte del mercado mundial. Tras haber estudiado el papel desempeñado por los agentes económicos de las aplicaciones de la madera tropical durante los años de 1960 a 1981, el autor comprueba, desde esta última fecha, un estancamiento del mercado y la predominancia de los negociantes internacionales.

INTRODUCTION

La France est le pays le plus boisé de la CEE ; elle est aussi le premier importateur de bois tropicaux. Situation paradoxale ? Non, si l'analyse est faite sous l'angle économique. En effet, les importations de bois tropicaux ne sont pas une aberration ; ces bois sont des matières premières indispensables pour les secteurs les plus industrialisés de la filière bois matériau (contreplaqué et menuiserie).

Les quantités de bois tropicaux importées et le prix auquel ils sont échangés sont déterminés principalement par les variations de la demande finale des produits dérivés des bois tropicaux. Mais les fluctuations des marchés mondiaux et la façon dont les différents agents économiques de la filière s'y adaptent ont aussi une influence.

EN FRANCE, LES BOIS TROPICAUX SONT INDISPENSABLES AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE TRANSFORMATION DU BOIS

Alors que les importations régulières de bois tropicaux en France ont commencé au début du siècle, ce n'est que dans les années 50 qu'elles ont pris leur essor. Elles ont servi de support à l'industrialisation des secteurs du contreplaqué et de la menuiserie. Pour satisfaire la croissance de la demande finale (bâtiment et ameublement), certaines entreprises se sont industrialisées. Elles ont eu besoin d'un approvisionnement régulier, en quantités importantes, d'une qualité homogène et à un prix intéressant.

L'offre française de l'hexagone ne répondait pas à cette demande nouvelle à cause de l'hétérogénéité des produits, de la faible production par exploitation ou scierie. Une autre difficulté était de fournir les bois avec un rapport qualité-prix compatible avec les exigences de ces entreprises.

Les bois tropicaux ont permis de satisfaire les besoins des entreprises de type industriel (1). Pour répondre à leur demande s'est créé un réseau d'entreprises d'exploitation et d'importation grâce auquel s'est développé l'emploi des bois tropicaux dans d'autres secteurs (2) ou dans des entreprises non industrielles. Pour ces dernières, les spécifications imposées par les cahiers des charges, les demandes de certains clients et le fait que les entreprises industrielles avaient montré que leur utilis-

(1) Aujourd'hui encore, ce sont elles qui consomment la majorité des bois tropicaux importés en France (56 %) contre 22 % aux entreprises semi-industrielles et 22 % pour les entreprises de type artisanal.

(2) Voir pour renvoi page suivante (1).

tion était rentable, ont accentué la diffusion des bois tropicaux.

En effet, les bois tropicaux importés ont de bonnes qualités mécaniques et esthétiques. Ils ont permis aux entreprises de transformation du bois de pratiquer une politique de qualité. Ils ont servi de base à l'innovation lorsque la demande finale a diminué et s'est modifiée.

Cette demande finale est à 58,5 % le fait du bâtiment, à 24 % celui de l'ameublement, à 5,5 % du bricolage et pour 12 %, le reste : emballage nautisme, etc. et exportation. Pour chacun de ces secteurs d'utilisation finale, les critères d'emploi des produits dérivés des bois tropicaux sont différents. Mais ce qui est commun à tous, c'est que dans chacun de ces secteurs, ce ne sont jamais les fabricants des produits dérivés des bois tropicaux qui contrôlent la demande, mais les distributeurs ou les négociants.

Par conséquent, l'utilisation des bois tropicaux dépend de l'intérêt qu'ils suscitent chez ces agents.

L'influence de la demande sur les importations françaises de bois tropicaux se fait sentir au niveau des volumes importés ; les variations sont fonction de l'activité du bâtiment mais surtout de l'activité économique générale (taux de croissance du PIB (3)).

Pour ce qui est des prix, la valeur moyenne des bois tropicaux importés a comme limite inférieure le prix déterminé par le marché mondial et comme limite supérieure les coûts des matériaux de construction. Ces derniers suivent régulièrement les variations de l'indice général des prix (comme tous les bois en France, excepté le chêne).

Entre ces limites, les bois tropicaux sont en concurrence avec les produits de substitution.

LES CONTRAINTES DU MARCHÉ MONDIAL

Les importations françaises de bois tropicaux, si elles sont importantes au niveau européen, ne représentent qu'une part marginale : 3,5 % (2) des échanges mondiaux de bois tropicaux (grumes, sciages et contreplaqués). Cependant, la situation n'est pas la même suivant les essences, la nature des produits (grumes, sciages ou contreplaqués) et leur provenance géographique (Afrique, Asie et Amérique). Le marché mondial est segmenté. Pour la France, les flux les plus importants proviennent d'Afrique pour les grumes et d'Asie pour les sciages. Mais ces deux sources d'approvisionnement n'ont pas le même poids sur les marchés.

En effet, l'étude des disponibilités de bois tropicaux dans le monde a permis de mettre en évidence que, malgré des ressources à peu près de la même importance en Afrique, en Amérique Latine et en Asie, c'est cette dernière région qui domine les échanges mondiaux de bois

tropicaux. 83 % des grumes, sciages et contreplaqués tropicaux commercialisés sont produits en Asie du Sud-Est. Cela est dû à des avantages naturels (meilleure homogénéité de peuplements) accentués par des pratiques commerciales (système de classement malais), un environnement économique favorable (marchés intérieur et extérieur importants) et une volonté politique affirmée de valoriser sur place les bois exploités. Les changements sur le marché asiatique, à l'offre comme à la demande, ont des répercussions sur les volumes offerts en France, notamment ces dernières années.

De 1960 à 1985, trois périodes d'évolution des marchés mondiaux des grumes, sciages et contreplaqués tropicaux peuvent être distinguées :

— La première de 1960 à 1973 où il y a une croissance régulière des quantités exportées et une stagnation des prix.

— Une deuxième entre 1973 et 1981 où les variations des quantités comme des prix deviennent plus larges.

Durant ces deux premières périodes, les fluctuations du marché sont dues principalement à la demande ; lorsque les volumes demandés augmentent, les prix font de même. Lorsqu'ils baissent, les prix en font autant.

— Pendant la troisième période à partir de 1981, les marchés deviennent plus stables mais leur structure change.

En effet, en 1979, a eu lieu un changement dans la configuration des marchés mondiaux. L'Indonésie, qui était le principal pays offreur de grumes, diminue bruta-

(1) Actuellement, les utilisations des bois tropicaux importés en France se répartissent entre les activités de :

— menuiserie (dont 25 % pour la menuiserie industrielle et 14 % pour la menuiserie artisanale et de bâtiment)	: 39,0 %
— déroulage (contreplaqués)	: 27,0 %
— ameublement	: 17,0 %
— aménagements intérieurs et décoration.	: 8,0 %
— tranchage	: 2,5 %
— moulures	: 2,0 %
— exportations	: 2,5 %
— divers	: 2,0 %

(2) 1.768.000 m³ EBR/48 325.000 m³ EBR en 1984, estimations d'après la F.A.O. (1 m³ EBR = m³ équivalent bois rond correspond au volume de grume nécessaire pour obtenir un volume donné de sciage, compte tenu des pertes au sciage).

(3) PIB : Production Intérieure Brute.

lement ses exportations (elle les arrêtera complètement en 1986 alors qu'elle exportait 18 millions de m³ en 1979). Cette restriction de l'offre, coïncidant avec un accroissement de la demande, a provoqué des tensions sur le marché asiatique mais aussi sur le marché africain, au niveau des volumes comme des prix. Ces tensions ont eu pour conséquences de rendre plus proches ces deux marchés ; c'est le début des achats asiatiques en Afrique et les variations des prix dans les deux régions tendent à se rapprocher.

L'offre n'est pas aussi souple qu'auparavant et cela oblige certains pays consommateurs à trouver des essences de substitution (résineux). La demande n'est plus prédominante sur les marchés.

A ces changements dans la structure du marché, se

sont ajoutées les variations des parités monétaires. Elles ont agi sur les prix dont les fluctuations ne suivent plus celles de la demande. Elles ont permis de mettre en évidence le mécanisme de formation des prix, ceux des bois asiatiques déterminant ceux des bois africains. En effet, le prix des bois du Sud-Est asiatique (libellé en dollars), importés en France entre 1979 et 1984, a augmenté beaucoup plus à cause de la dépréciation du franc par rapport au dollar qu'à cause des variations du marché. Les prix des bois africains, libellés en francs CFA (pas de distorsions avec le franc français), auraient dû seulement refléter les variations du marché et rester assez stables. Or, ils ont augmenté durant ces 5 années dans une mesure qui, tout en restant en deçà de la croissance des prix asiatiques, a été supérieure aux fluctuations du marché.

LES AGENTS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE : LEUR ADAPTATION AUX VARIATIONS DU MARCHÉ

Les approvisionnements en bois tropicaux sont rendus possibles par l'existence d'agents économiques qui, de l'arbre sur pied au bois vendu en France, forment une filière.

Chaque agent a une certaine marge de manœuvre

pour ce qui est des volumes ou des essences choisies comme du niveau des prix. Les évolutions du marché et les innovations technologiques la limitent ou l'accroissent. Elles font diminuer ou augmenter le nombre d'agents.

Jusqu'en 1974, stabilité du marché et politique de stockage

Si l'on reprend les trois périodes déterminées plus haut (1960-1973, 1974-1981 et 1981-1985), on constate que durant la première période, a lieu l'émergence d'entreprises de type industriel. En Afrique, des entreprises européennes intègrent l'exploitation. Il y a des importateurs, des groupes financiers, des sociétés de

commerce international (SCI). Ils sont motivés par les fortes augmentations du prix des bois tropicaux de 1964, 1969 et 1973. Il y a aussi des fabricants de produits dérivés des bois tropicaux (contreplaqué, menuiserie industrielle...) qui veulent s'assurer une sécurité d'approvisionnement.

A partir de 1974, plus d'instabilité et moins de stocks

Durant la deuxième période, après la crise de 1974-1975, la baisse des quantités demandées et la chute des prix (dans un premier temps) provoquent :

— la disparition des entreprises ayant le moins de marge de manœuvre (les entreprises artisanales),

— le retrait des groupes financiers et des sociétés de commerce international. Ils peuvent investir ailleurs. Leur marge de manœuvre n'est pas limitée aux marchés du bois,

— la diminution de la marge de manœuvre des entreprises qui survivent : elles cherchent alors à en regagner dans d'autres activités (négoce),

— parallèlement à ce mouvement de désengagement, certaines entreprises (principalement de menuiseries industrielles) essaient d'intégrer l'exploitation afin de sécuriser leur approvisionnement.

Cette restructuration et la disparition des stocks à tous les niveaux ont contribué à accroître encore l'instabilité des volumes et des prix des bois tropicaux importés. Les gros importateurs qui dominaient jusque là l'importation et qui pouvaient, grâce à leurs stocks importants, régler les importations, disparaissent petit à petit. Un nouveau type d'entreprise dominant le marché apparaît, c'est le négociant international.

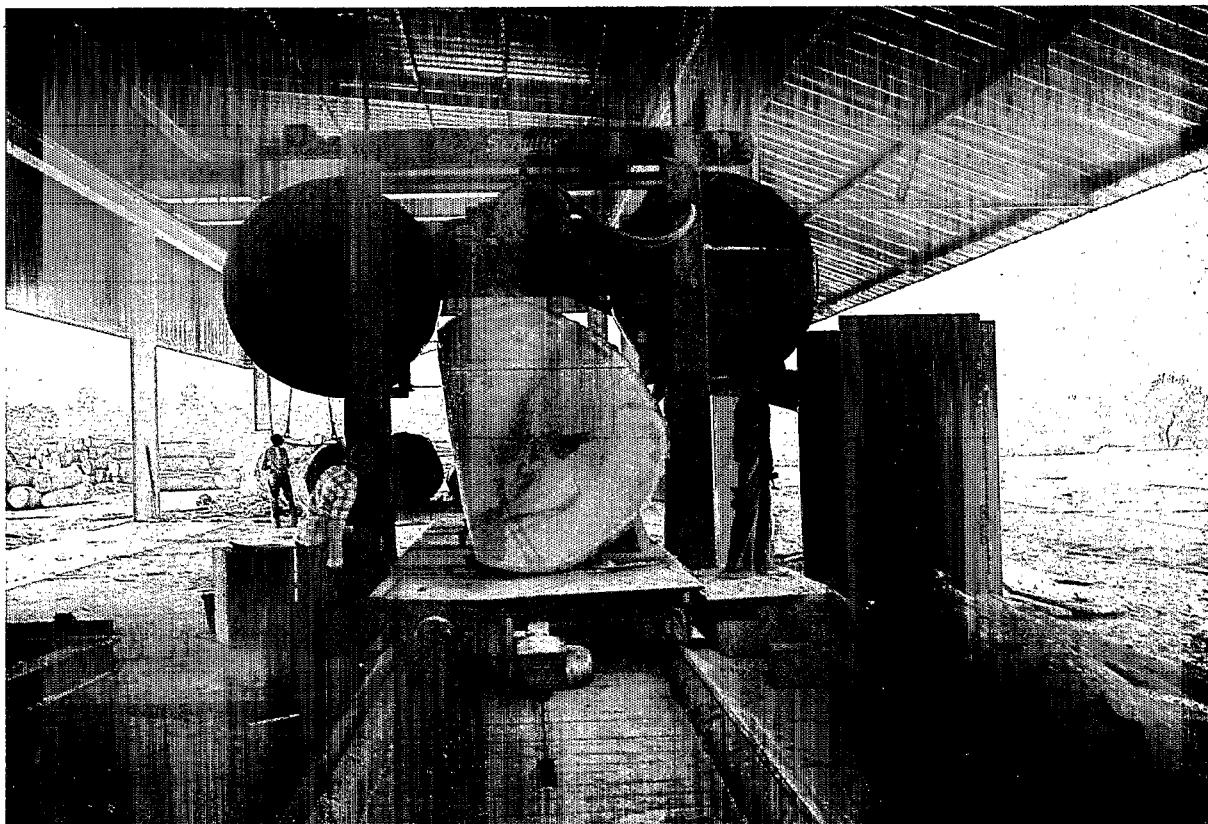


Photo Delvis.

C'est une entreprise de type industriel par sa maîtrise de l'approvisionnement et son assise financière. Elle se caractérise par une quasi-absence de stocks (en France)

et par une souplesse à l'achat comme à la vente (dans différents pays).

A partir de 1981 : stagnation du marché et prédominance des négociants internationaux

La troisième période, après 1981, voit les tendances ébauchées dans la deuxième période se confirmer. Les contacts se font de plus en plus par télex, les transports s'améliorent, les stocks baissent encore chez les importateurs. Les industriels de la menuiserie et du contreplaqué se désengagent de l'exploitation et des négociants internationaux prennent de plus en plus d'importance.

Ces derniers s'adaptent aux variations de la demande

et aux contraintes de prix en s'appuyant sur les entreprises d'importateurs purs et d'importateurs négociants à qui ils revendent les bois. A l'exploitation, ils développent diverses formes de contrôle (fermage, avance sur production, location de matériel...). Elles leur permettent de sécuriser leurs approvisionnements tout en gardant la faculté de répondre rapidement aux variations du marché.

CONCLUSION

C'est la demande finale et ses variations qui sont à l'origine des fluctuations des volumes de bois tropicaux

importés en France. Les prix sont fixés par le marché mondial. Le rôle des entreprises qui approvisionnent la

France en bois tropicaux est d'assurer la souplesse du système entre marchés mondiaux et demande finale en France. Elles choisissent les essences et le type de produit (grumes ou sciages) afin que la valeur moyenne des bois tropicaux reste dans les limites de l'évolution de l'indice général des prix et de celui des matériaux de construction, tout en restant compétitives par rapport aux autres essences de bois et aux produits de substitution. Mais deux limites s'imposent à eux :

— D'une part, cette souplesse est de plus en plus réduite. Le volant de manœuvre des agents économiques diminue tout au long des trois périodes que nous avons distinguées.

De 1960 à 1972, des marges sont possibles à l'exploitation, au niveau du commerce international (fret) et à la distribution.

De 1973 à 1979, les acteurs de la filière ne peuvent pas contrôler les fluctuations très marquées (de même nature que les autres matières premières). Leurs efforts pour s'y adapter ont conduit à les amplifier encore plus.

Durant cette période, la transparence de plus en plus grande des prix de vente diminue leur marge de distribution, la quasi-suppression des ristournes de fret réduit d'autant la marge de commerce international et les augmentations des droits et taxes de sortie baissent leur marge d'exploitation.

Depuis 1979, la liaison plus étroite entre prix africains et asiatiques diminue leur volant de manœuvre au niveau de la marge d'exploitation, qui est la plus importante actuellement après la réduction de la marge sur le fret et de celle sur la revente du bois (distribution).

— D'autre part, ils sont tributaires des décisions des entreprises de type industriel, qui consomment la majorité des bois tropicaux utilisés et sont l'élément dynamique en matière d'emploi de nouvelles essences. C'est à partir d'elles que peuvent intervenir les changements les plus importants pour l'évolution des importations de bois tropicaux et leur éventuelle substitution par des essences métropolitaines.